

# LES COOPÉRATIVES D'OPTICIENS : **UN MODÈLE À NE PAS PERDRE DE VUE...**

**Cher(e)s clients, Chers partenaires, Chers fournisseurs,**

Depuis quelques semaines, le métier d'opticien est caricaturé et beaucoup d'entre vous doivent s'interroger. Mais de quel opticien, parle-t-on ?

Nous, Atol, Krys Group (Krys, Vision Plus, Lynx Optique) et Optic 2000 sommes des coopératives d'opticiens indépendants, leaders du marché français.

Notre modèle coopératif parfois méconnu, souvent mésestimé, n'en finit plus de faire ses preuves, en termes de responsabilité économique, de qualité de service, de créations d'emplois et d'innovations.

## **LE MODÈLE COOPÉRATIF EN OPTIQUE EST RESPONSABLE**

Créés dans les années 60, par quelques opticiens qui ont choisi de mettre en commun leurs moyens, nos groupes coopératifs, Atol, Krys Group et Optic 2000 n'ont pas cessé, depuis plus de 50 ans, de se développer et de créer de l'emploi non «dé-localisable» et ancré dans les territoires.

Nos 3 groupements coopératifs font une priorité de la formation des jeunes et du développement des compétences de leurs salariés. Ainsi plus de 7000 collaborateurs sont formés chaque année. Nos 3400 points de vente, répartis dans toute la France emploient 15000 salariés et recrutent en permanence. Avec des politiques d'achat très volontaristes, ils contribuent à la préservation du tissu économique national en pérennisant près de la moitié des 10000 emplois directs de l'industrie de la lunetterie française. Bref, les coopératives conscientes de leurs responsabilités sociales ont choisi tout naturellement de privilégier la qualité de l'optique, fabriquée en France, tant au niveau des verres que des montures.

## **LE MODÈLE COOPÉRATIF EN OPTIQUE EST VERTUEUX ET DÉMOCRATIQUE**

Affranchis du diktat de quelques actionnaires motivés par le seul attrait de récupérer leurs dividendes rapidement, les opticiens de nos 3 groupements sont tous copropriétaires des coopératives auxquels ils ont librement choisi d'adhérer. Associés à chaque décision, selon le principe de gouvernance démocratique, « un homme, une voix », ils sont animés d'un esprit de responsabilité et d'un souci permanent d'innovation pour garantir l'accès à des équipements optiques de qualité pour tous.

## **LE MODÈLE COOPÉRATIF EN OPTIQUE EST INNOVANT**

Alors que certaines études révèlent qu'un certain nombre de Français renonceraient aux soins optiques, nos 3 groupements coopératifs proposent depuis plusieurs années :

- Le tiers payant pour tous évitant de faire l'avance des frais chaque fois que possible ;
- Depuis plus de 10 ans, une grande variété d'offres d'équipements de qualité à des prix adaptés à tous les budgets et en particulier, aux plus modestes ;
- La garantie dans nos 3400 points de vente d'une qualité de service associant accueil, écoute, conseils et choix adaptés d'un équipement de qualité à nos clients. Véritables professionnels de la vue, nous assurons les prises de mesures, le montage et l'ajustage des équipements, jusqu'au suivi de tout le dossier administratif à la place du client.

## **AU TOTAL, CHAQUE CLIENT IMPLIQUE UNE PRISE EN CHARGE D'ENVIRON 2H30**

Parce que nous croyons à la vitalité de notre modèle coopératif composé uniquement d'opticiens indépendants et à la force du collectif, nous savons, cher(e)s client(e)s, partenaires et fournisseurs, que nous pouvons aussi compter sur vous pour défendre ce modèle vertueux.

Eric Plat Président Atol, Didier Papaz Président Optic 2000, Christophe Lemesle Président Krys Group  
**Atol, Krys Group, Optic 2000 Coopératives d'opticiens indépendants**

